



République Française
Département Eure-et-Loir
**Commune de
Saint-Lubin-des-Joncherets**

Compte rendu de séance

Séance du 25 Mai 2021

L'an 2021 et le 25 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des Fêtes sous la présidence de ARTÉCHÉA Pascal Maire

Présents : M. ARTÉCHÉA Pascal, Maire, Mme ALVES DE MAGALHAES Aurélie, M. BELHOMME Bruno, Mme BERTRAND Anne-Marie, Mme CASSOURA Martine, Mme CHABOCHE Hélène, M. CHAMBONNIERE Dominique, M. COME Sébastien, Mme FINK Pascale, Mme FORTIN Sophie, M. GODEFROY Frédéric, M. JACOB Sébastien, Mme JOUCQUE Jocelyne, Mme LABOUESSE Marie-Thérèse, Mme LEMAITRE Françoise, M. LEROY Jean-Pierre, M. LEVOIR Jean-Pierre, Mme NOUNI Myriam, M. ORLANDI Antony, Mme PATRIX PICARD Stéphanie, Mme RENOULT Cécile, Mme SAUVÉ Charlène, M. SOURISSEAU Gérard, M. VASSARD Jean-Luc

Absent(s) ayant donné procuration : M. FARINA Bruno à M. BELHOMME Bruno
Absent(s) : M. MIKKICHE Kamel, M. VILLATTE Hervé

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 24

Date de la convocation : 18/05/2021

Date d'affichage : 18/05/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. ORLANDI Antony

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Monsieur le Maire vérifie et constate que le quorum est atteint.

La séance est donc ouverte à 20h00 mn.

Ordre du jour :

- Lecture du compte-rendu du 09 avril 2021 pour approbation
- Création de postes saisonniers
- Présentation des avenants de marché pour la seconde tranche de l'Eglise
- Renouvellement de l'adhésion à territoire d'énergie
- Régularisation de parcelles
- Numérotation de voirie

- Questions diverses

Madame Martine Cassoura souhaite qu'un mail soit envoyé pour préciser le changement d'heure de convocation du conseil municipal.

Approbation du compte-rendu de la séance du 09 avril 2021 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Mme Stéphanie Patrix Picard absente lors de ce vote.

Création de postes :

Madame Jocelyne Joucque propose au Conseil Municipal la création de deux postes d'adjoints techniques aux espaces verts afin de renforcer les effectifs durant cet été et d'assurer une maintenance au niveau des écoles.

Madame Myriam Nouni demande si ces postes seront ouverts à tous les étudiants.

Madame Jocelyne Joucque répond que ces postes seront ouverts à tous dès 18 ans. Engager des mineurs demande un encadrement spécifique ainsi que des autorisations parentales.

Monsieur le Maire procède au vote :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

A l'unanimité, la création de ces postes est adoptée.

Mme Stéphanie Patrix Picard absente lors de ce vote.

Madame Jocelyne Joucque propose également la création d'un poste d'adjoint administratif temporaire pour Monsieur Champy jusqu'au 30 juin 2021 en remplacement de Madame Guilbert.

Monsieur le Maire procède au vote :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 2

A la majorité, la création de ce poste est adoptée.

Mme Stéphanie Patrix Picard est arrivée lors de ce vote.

Avenants de marché seconde tranche de l'Eglise – Autorisation de signature :

Dans le cadre du marché de restauration de l'église - 2ème tranche, Monsieur le Maire présente les avenants suivants :

Lot n° 3 - LA FALAISIENNE DE COUVERTURE - COUVERTURE :

- Montant initial : 40 179,04 € H.T. 48 214,85 € T.T.C
- Avenant n° 2 : 5 029,02 € H.T. 6 034,82 € T.T.C
- Nouveau montant : 45 208,06 € H.T. 54 249,67 € T.T.C

Lot n° 10 - WEE - ELECTRICITE :

- Montant initial : 6 830,00 € H.T. 8 196,00 € T.T.C
- Avenant n° 1 : 2 477,50 € H.T. 2 973,00 € T.T.C
- Nouveau montant 9 307,50 € H.T. 11 169,00 € T.T.C

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité, l'avenant n°2 au lot n°3 - LA FALAISIENNE DE COUVERTURE - COUVERTURE et l'avenant n°1 au lot n°10 - WEE - ELECTRICITE

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

A l'unanimité, le conseil municipal autorise la signature de ces avenants.

Monsieur le Maire précise que les documents sont consultables en mairie.

Renouvellement adhésion au groupement de commandes « Pole Energie Centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel :

Monsieur le Maire indique que la collectivité a adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz naturel via Pole Energie Centre et que cette adhésion arrive à échéance. Il demande si le conseil municipal souhaite renouveler son adhésion.

Monsieur le Maire procède au vote :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 1

A la majorité, le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes.

Acquisition de parcelles – ZI 117 et ZI 253 :

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'acquisition des parcelles ZI 117 et ZI 253 appartenant à Mme HOLMAERT Sandrine, en vue d'une régularisation par la commune, pour un montant de 1500 € et 3500 €.

Monsieur le Maire procède au vote :

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

A l'unanimité, le conseil municipal autorise l'acquisition de ces parcelles.

Cession d'une parcelle – ZH664 Rue Alfred de Musset :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu une proposition pour l'acquisition d'un terrain communal, cadastré ZH 664, situé rue Alfred de Musset, d'une superficie de 87 m², par Madame ANDOLINA pour un montant de 1000 € sous réserve de l'estimation des Domaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la cession de cette parcelle.

Attribution d'une numérotation de voirie :

Monsieur le Maire propose la création d'un numéro de voirie pour une parcelle construite cadastrée ZK 224.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'attribuer le numéro de voirie suivant :

– ZK 224 7 route de la Ferrette

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questions diverses :

Madame Françoise Lemaitre remercie les bénévoles qui ont participé à la mise sous pli de la propagande pour le premier tour des élections départementales mais regrette cependant que la mobilisation des élus ait été peu importante.

Monsieur le Maire indique que des difficultés ont été rencontrées durant cette mise sous pli. Il y avait beaucoup d'enveloppes et seulement cinq jours pour effectuer le travail. De plus, certaines enveloppes préparées par les autres communes comportaient des anomalies au niveau de l'étiquetage ou étaient manquantes. Ces difficultés ont été remontées à la Préfecture.

Monsieur le Maire précise que le délai de mise sous pli sera encore plus court pour le second tour.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison du protocole sanitaire, les deux bureaux de vote se tiendront à la salle des fêtes pour les élections départementales et régionales.

Madame Martine Cassoura demande si la commune a assez d'assesseurs pour ces élections.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative et précise que Jocelyne Joucque ne tiendra pas le bureau de vote, étant elle-même candidate aux prochaines élections.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les candidats inscrits sur la liste de Christelle Minard seront présents samedi 29 mai 2021 en mairie afin de rencontrer les élus.

Monsieur le Maire propose une réunion avec les membres du conseil afin d'évoquer le projet « Petites villes de demain ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'une nouvelle association à la Ferrette avec Monsieur Serge Lavalette. Cette association a le projet d'organiser un concert durant cet été. Ce projet n'est pas encore validé.

Madame Myriam Nouni indique que le 06 juin prochain sera organisée la fête de la nature au centre Edouard Hoff. Elle en profite pour lancer un appel à bénévoles.

Madame Martine Cassoura présente aux membres du Conseil Municipal l'association « Loisirs et Fêtes » qui est une association culturelle et qui assiste occasionnellement la commune dans l'organisation de certains événements.

Elle invite les élus à participer à l'Assemblée générale qui se tiendra le 09 juillet 2021 et qui aura pour but l'élection des membres du bureau.

Monsieur le Maire précise que les élus sont des membres de droits de cette association, et qu'il serait souhaitable de s'y investir.

Madame Sophie Fortin informe le Conseil Municipal que la journée de ramassage des déchets dans la commune se déroulera le 10 juillet 2021 de 09h30 à 12h30.

Madame Myriam Nouni demande si cette journée se nomme toujours « Nettoyons la Nature ».

Madame Sophie Fortin répond qu'il a été demandé aux enfants des écoles d'imaginer un nouveau nom pour cette journée et de créer un logo. Une présélection a été faite, les élus et les lubinois voteront pour choisir leur logo préféré.

Cette journée de ramassage des déchets, prévue initialement le 13 juin est reportée au 10 octobre.

La séance est levée à 21h15.

En mairie, le 03/06/2021
Le Maire
Pascal ARTÉCHÉA